

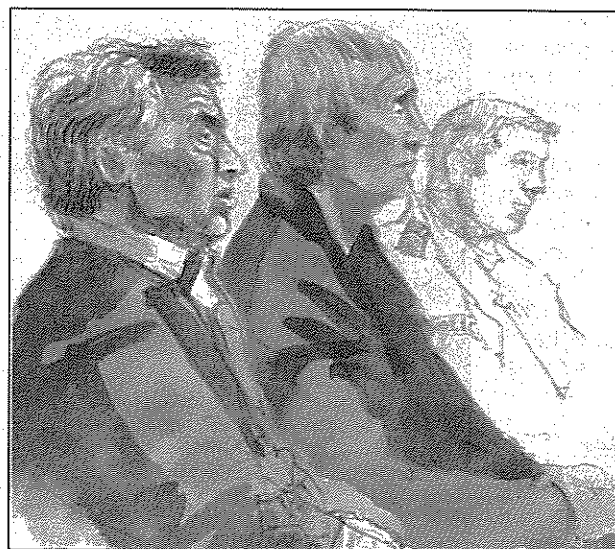
# Deux grands absents au procès du casse du musée Chéret de Nice

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône n'a pu entendre deux acteurs clés de la tentative de revente des tableaux volés, l'agent du FBI et un intermédiaire varois détenu aux États-Unis

**H**ier, 16h30. « *M. Wittman n'est toujours pas arrivé?* » s'enquiert le président Jean-Luc Tournier auprès du greffier de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. « *Non* ». « *Alors la traductrice en anglais peut partir.* » La défection du célèbre agent du FBI ne constitue pas une véritable surprise, tant elle était prévisible. Elle prive cependant le jury d'un témoignage choc sur les méthodes d'infiltration des réseaux de recel, sur la façon, en l'occurrence, de se faire passer pour un narco-trafiquant désireux d'investir dans le monde de l'art. Robert K. Wittman, qui a écrit un best-seller sur le sujet, était convoqué à l'initiative de l'avocat de l'un des voleurs du musée Chéret de Nice. Déposée chez l'éditeur, la citation à comparaître était toutefois trop tardive. L'agent américain serait-il venu de toute manière? La cour ne

le saura jamais, qui devra se passer d'un second personnage clé. Poursuivi pour son rôle d'intermédiaire, Bernard Ternus a déjà été condamné outre-Atlantique à cinq ans de prison. Actuellement incarcéré à Miami, ce Varois sera jugé ultérieurement à Aix. « *Dès fin septembre 2006, il m'a indiqué rechercher pour le compte de clients des œuvres volées, de préférence de peintres hollandais* », jure Patrick Chelelekian. « *Sans cet intermédiaire, manipulé par le FBI, on n'aurait pas dévalisé en 2007 le musée Chéret* », assure son compère Pierre Noël-Dumarais.

**Mise en scène du yacht des « narco-trafiquants »**  
Après le casse, un troisième homme, Patrice Lhomme, s'est rendu à Miami pour proposer les quatre toiles 3 millions d'euros à de faux



L'organisateur du casse, Pierre Noël-Dumarais, appelé avec déférence « Monsieur Pierre » (à gauche) et son compère Patrick Chelelekian dit « l'Arménien ».  
(Dessin Rémi Kerfridin)

trafiquants colombiens. La rencontre, à laquelle participait Ternus, était secrètement filmée par le FBI. Elle s'est déroulée dans le port de Miami sur un yacht de 20 mètres peuplé de beau-

le navire mais, à chaque fois, des gens avec de sales têtes me retenaient. »

## La « Punition » infligée au musée

Sans l'appât agité par le FBI, mais également sans les défaillances du musée niçois en matière de sécurité, les malfaiteurs « n'auraient pas ciblé Chéret ». Ainsi à M<sup>e</sup> Adrien Verrier détaillant les nouvelles mesures de protection en place, Pierre Noël-Dumarais confie : « *C'est sûr, aujourd'hui je n'irais pas.* » Le 5 août 2007, le coup était plus facile. « *Restez calme, tout va bien se passer, m'a dit un malfaiteur grimé en exhibant un revolver* », raconte Dominique, en poste à l'accueil. « *Le braquage s'est déroulé en cinq minutes et de manière discrète. Une visiteuse achetant non loin une carte postale ne s'en est même pas aperçue.* » Les accusés ju-

rent ne pas avoir utilisé d'armes? « *Comment auraient-ils fait?* », s'indigne Dominique. « *J'aurais agi, appelé la police...* » Avec consternation, le personnel a inventorié les œuvres manquantes. « *Deux d'entre elles, prêtées par le musée d'Orsay depuis les années cinquante, avaient déjà été dérobées à l'instigation du conservateur de l'époque. Le musée parisien avait alors émis des recommandations [un carton jaune, traduit un avocat]. Cette fois-ci, il a repris ce Monet et ce Sisley* », confesse l'attachée de conservation. « *Nous avons vécu comme une punition et une injustice le départ de ces toiles majeures. Chaque jour, des visiteurs les réclament.* » Après le réquisitoire ce matin de l'avocat général et les plaidoiries de la défense, le verdict est attendu vendredi en début d'après-midi.  
**JEAN-PAUL FRONZES**  
jpfronzes@nicematin.fr